

Paris, le 16 janvier 2020

PIERRE ET VACANCES
Société anonyme au capital de € 98.052.320
Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre -
11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19
316 580 869 R.C.S. PARIS

**Modalités de mise à disposition des documents préparatoires
à l'Assemblée Spéciale des porteurs d'actions de préférence
de catégorie C du 5 février 2020**

L'Assemblée Spéciale des porteurs d'actions de préférence de catégorie C de Pierre et Vacances se tiendra le mercredi 5 février 2020 à 10 heures, au siège social de Pierre et Vacances (L'Artois - Espace Pont de Flandre, 11 rue de Cambrai, 75947 Paris cedex 19).

L'avis de réunion préalable, comprenant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 30 décembre 2019. L'avis de convocation sera publié au BALO du 20 janvier 2020 et dans le journal d'annonce légales « Les Petites Affiches » du 20 janvier 2020. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces avis.

Tous les documents et informations prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site Internet de Pierre et Vacances, à l'adresse suivante : <http://www.groupepvc.com> (rubrique Finance / Assemblées Générales / Assemblées Spéciales 2020). Ils seront également tenus à la disposition des porteurs d'actions de préférence de catégorie C à compter de la convocation de l'Assemblée Spéciale, conformément aux dispositions réglementaires applicables.